

**Procès verbal du conseil municipal de Larcat**  
**séance du 3 février 2026 à 18h30**  
**salle du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-six, le 3 février à 18h30, le conseil municipal de la commune dûment convoqué, le 30 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Carbonell, maire.

Membres en exercice et convoqués : 7

Présents : 7

M. Didier CARBONELL, Mme Jocelyne AUDO, M. Guillaume CHASSEUIL, Mme Solenne LAURENT, Mme Danielle RODRIGUEZ, Mme Véronique MUSIALOWSKA-MATON, M. Serge ROUBY

Secrétaire de séance : Mme Solenne LAURENT

Président de séance : M. Didier CARBONELL

Le maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Solenne LAURENT est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2026
- 2 - Vente terrains communaux
- 3 - Remplacement du poteau « La Mole »
- 4 - Distribution bois du cimetière

M. Le Maire donne la parole à M. Bernard Decamps.

M. Bernard Decamps a donné sa lettre de démission pour un départ au 31/03/2026. M. Bernard Decamps a 3 jours de congés à solder qu'il prendra avant son départ (entre le 15 et le 31/03).

Suite à cette information, M. Le Maire ajoute une délibération à l'ordre du jour sur l'adhésion de la commune à un service de secrétaires de mairie itinérant-e-s

**1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13/01/2026**

**Le conseil, après en avoir délibéré**

**VOTE**

**Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0**

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

**2 - Vente Terrains communaux**

M. Le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour la vente de terrains communaux à M. Hugo Stroh qui souhaite s'installer.

**Le conseil, après en avoir délibéré**

**VOTE**

**Pour : 3 Contre : 4 Abstention : 0**

La vente de terrains communaux n'est pas approuvée.

**3 - Poteau chemin de « La Môle »**

M. Le Maire informe que le poteau a été arraché par la tempête et le coût du remplacement par le SDE09 est de 1962,11 €. Pour répondre à la question de la prise en charge de ce coût, M. Le Maire informe que c'est un luminaire, il n'y a pas de prise en charge de ce coût, et c'est du fonctionnement. Pas de subvention, pas d'assurance sur cette réparation.

**Le conseil, après en avoir délibéré**

**VOTE**

**Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0**

La délibération est adoptée.

#### 4 - Distribution bois du cimetière

M. Le Maire propose une distribution du bois coupé sur la parcelle attenante au cimetière à trois personnes âgées du village. Il y aura aussi du bois d'un châtaigner qui est tombé derrière la cabane des chasseurs.

Serge Rouby, Solenne Laurent et Guillaume Chasseuil sont volontaires pour distribuer le bois que M. le maire et l'employé communal se chargeront de couper.

Le conseil, après en avoir délibéré

VOTE

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée.

#### 5 - Convention avec le centre de gestion pour l'adhésion au service secrétaires itinérant-e-s.

En prévision du départ de M. Bernard Decamps et pour la continuité des dossiers, adhérer à ce service permettra de faire appel au besoin à des secrétaires. Il n'y a pas de préavis à donner pour arrêter. Il faudra peut-être prévoir une matinée avec M. Bernard Decamps pour transmission d'informations.

Le conseil, après en avoir délibéré

VOTE

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée.

#### Questions diverses :

##### 1/ Aire de jeux enfants

La mairie a été contacté par l'entreprise Ludoparc dont la responsable commerciale est la fille d'un habitant de Larcat, pour réfléchir à l'aire de jeux pour enfants où il n'y a plus de jeux.

M. Le Maire précise que les projets 2026 ont déjà été prévus et propose que la personne reprenne contact après les élections municipales avec la prochaine équipe qui sera élue.

##### 2/ cimetière

L'entreprise Pesquié va finir de nettoyer la parcelle attenante au cimetière et le mur derrière chez M. Raymond Bonans et Mme Anne Lamy / M. Michel Niezborala.

L'entreprise De Almeida reviendra ensuite pour voir la faisabilité de refaire un mur sur le mur nettoyé.

##### 3/ projet d'installation d'éleveur ovins

M. Le Maire informe qu'il a vu une habitante qui s'est présentée pour un projet d'installation d'éleveur ovins.

L'ensemble des conseillers a reçu son courrier.

4/ M Guillaume Chasseuil demande comment M. Le Maire prévoit la passation des dossiers après les élections. M. Le Maire indique qu'il n'envisage rien à ce sujet.

Fin de séance à 19h06

### REPRODUCTION DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2026 CONISGNEE DANS LE CAHIER DE SEANCE TENUE EN MAIRIE PAR LA SECRETAIRE DE SEANCE

CH. 3. 02 26

Présents M. Rouby, M. Rodriguez, Mme Rusialauska, M. Chasseuil,  
- Quorum atteint, M. Carbonell, Mme Audo,  
Mme LAURENT.

M. Le Maire donne la parole à M. Decamps.

1) Démission de M. Decamps  
lettre donnée par départ au 31/03/26  
Solde congés : 3 jours à prendre avant  
le départ.

7. Le Maire propose 1 délib' à ajouter par adhésion au service de secrétaires itinérants.

O d. J

PV 13/01/26 : approbation.

Vente terrains.

Poteau chemin Nole.

Distrib' bis cimetière et derrière local chasseurs.

1) Approb' PV séance 13.01.26

Posé : 7.

PV adopté à l'unanimité.

2) Vente terrains communaux, à 2 Stroh, JA qui souhaite s'installer.

Contre : 4

Pour : 3

La vente de terrains communaux n'est pas approuvée.

3) Poteau chemin de la Nole.

Le poteau arraché par la tempête

1962, 11 €

SDE le remplace mais pas de prix en charge car c'est 1 luminaire

C'est du facturation - pas de subv.

Par d'assurance la dessus.

PAR 7

Adopté.

4) Entrepr. Perquie pour parcelle cimetière

Arbre Garnost Yves

Arxat

Rodriguez

3

Volontaire pour amener le bois

Le Maire amènera ce bois il restera à distribuer.

Q° Divers la mairie a été

1) Contactée par la fille de M Alberti par l'air de jeep pour en faire.

Alib 5) Convention de cte de gestion pour adhésions au service certaines itinérants.

Pour assurer continuité dossiers

A contacter au besoin. Pas de préavis.

besoin peut-être d'un matériel de M. Desca

Adhésion au service adopté Burk: F.

Q° divers

proposé de M. le Maire

Projets 2026 sont déjà prévus. M. le Maire propose que la Caroline Alberti reprenne contact avec la prochaine équipe qui sera élue.

- Il est prévu que va finir de nettoyer le mur derrière chez M. Bonanos et Mme Lamy.

Il est prévu de Almeda reviendra ensuite pour voir la faisabilité de refaire le mur sur le mur nettoyé.

M. le Maire indique qu'il a vu une Gravier qui s'est présentée pour un prêt. M. le Maire demande si c'est au courant.

Les conseils indiquent qu'il est en son bon sens. A le Maire

1. Charveil demande ce que 2. Le Dabo  
présent par la position de dossiers.  
2. Le Dabo indique qu'il n'envoie  
rien pour cela. ~~pas~~

Fin de séance 19<sup>e</sup> 06.